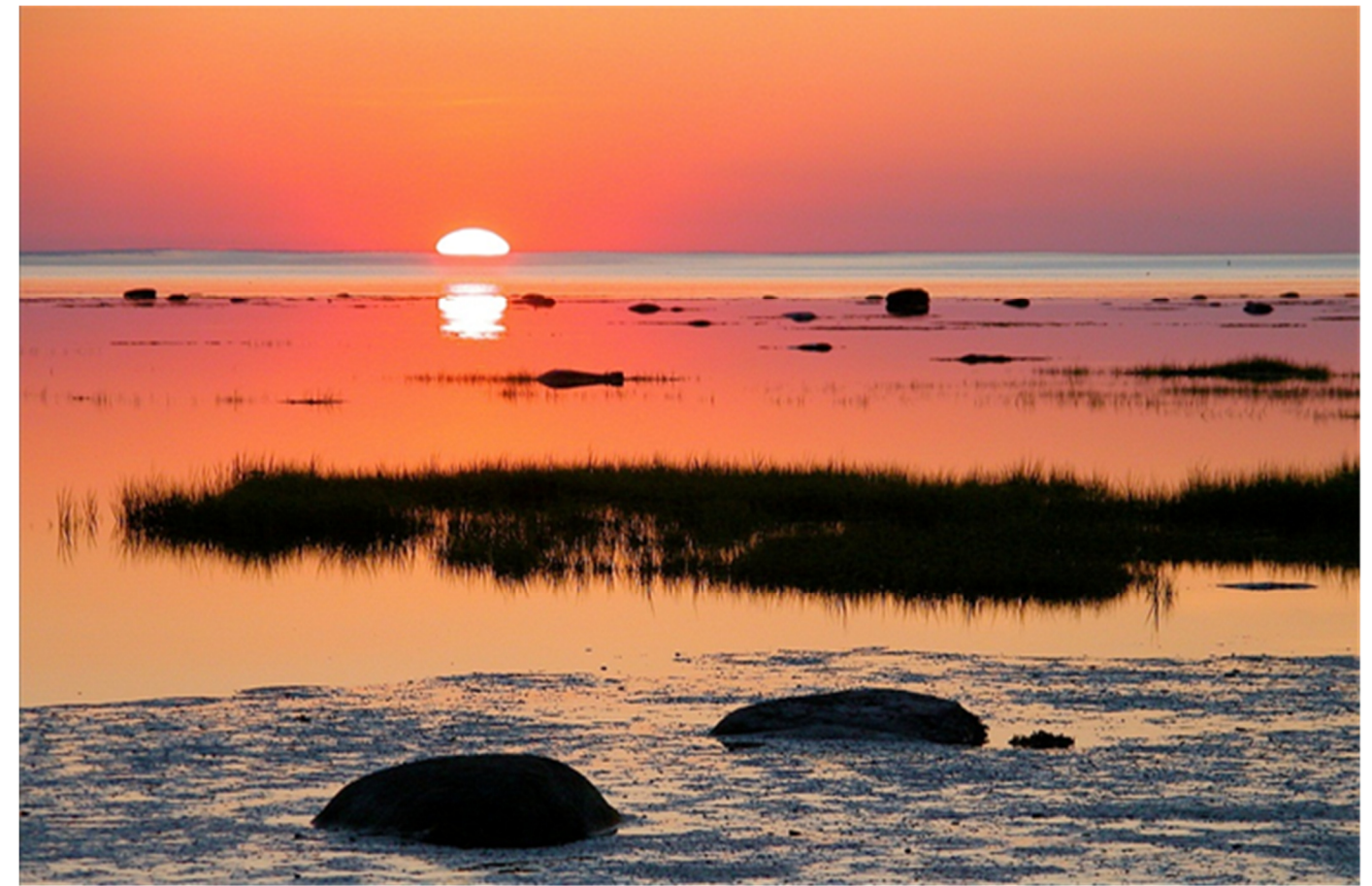


# Calendrier de collecte des matières résiduelles 2022

| Juin |    |    |    |    |    |    | Juillet |    |    |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|----|----|---------|----|----|----|----|----|----|
| D    | L  | M  | M  | J  | V  | S  | D       | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|      |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |         |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 5    | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 3       | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 12   | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 10      | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 19   | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 17      | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 26   | 27 | 28 | 29 | 30 |    |    | 24      | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

# INFO-MUNICIPALE



## JUIN 2022

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,  
Directrice générale / greffière-trésorière

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

#### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 au 16 h 30, vendredi : FERMÉ

#### Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay (418) 775-6485, poste 2351  
 Employé municipal : Marc-André Migneault (581) 246-4429  
 Inspecteur en urbanisme : Jean-Philippe Quimper (418) 775-6485, poste 2353  
 Agent en milieu rural : Renaud Bisson-Dion (418) 775-8445, poste 2203  
[rbissondion@mitis.qc.ca](mailto:rbissondion@mitis.qc.ca)  
 Coordonnatrice en loisirs : Josy-Anne Bérubé (418) 732-6684  
 Agent en vitalisation : Claude Trottier (418) 775-2996, poste 2556



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS  
 70, chemin Kempt  
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0  
 Téléphone : (418) 775-6485, Télécopie : (418) 775-3591  
 Courriel : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca)

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL  
DE LA RIVIÈRE MITIS

## INFORMATIONS DIVERSES

### ❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu *le 6 juin et le 4 juillet 2022* à 19 h au bureau municipal.

### ❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 90.00 \$ et pour le compostage au coût de 20.00 \$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

### ❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX :

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

### ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

- Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes :
- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5 \$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca) ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

**Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.**

### ❖ PETITES ANNONCES

Recherche lot à bois à vendre dans La Mitis  
Contactez monsieur Michel Gagné au (418) 732-1611

### ❖ VOS ÉLUS

*Marc-André Larrivée, maire*  
*Suzie Ouellet, conseillère siège no. 1*  
*Philippe Carroll, conseiller siège no. 2*  
*Jocelyn Fournier, conseiller no. 3*

*Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4*  
*Jacques Vachon, conseiller no. 5*  
*Anne-Marie Martel, conseiller no. 6*

| <b>PRÉDICTION DES MARÉES – JUIN 2022</b>   |       |             |      |       |             |      |       |             |      |       |             |
|--|-------|-------------|------|-------|-------------|------|-------|-------------|------|-------|-------------|
| <b>POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)</b> |       |             |      |       |             |      |       |             |      |       |             |
| Jour                                       | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) | Jour | Heure | Hauteur (m) |
| 01   | 02:56 | 3.9         | 09   | 03:25 | 1.4         | 17   | 03:53 | 4.4         | 25   | 05:51 | 1           |
| 01   | 09:29 | 0.8         | 09   | 09:31 | 3           | 17   | 10:27 | 0.3         | 25   | 11:49 | 2.8         |
| 01   | 15:24 | 3           | 09   | 15:50 | 1.2         | 17   | 16:30 | 3.3         | 25   | 17:38 | 1.2         |
| 01   | 21:02 | 0.9         | 09   | 22:12 | 3.2         | 17   | 22:16 | 0.6         | 26   | 00:02 | 3.5         |
| 02   | 03:34 | 3.8         | 10   | 04:31 | 1.2         | 18   | 04:48 | 4.2         | 26   | 06:39 | 0.9         |
| 02   | 10:06 | 0.9         | 10   | 10:33 | 3.1         | 18   | 11:23 | 0.5         | 26   | 12:35 | 2.8         |
| 02   | 16:02 | 2.9         | 10   | 16:38 | 1.1         | 18   | 17:25 | 3.2         | 26   | 18:20 | 1.2         |
| 02   | 21:38 | 1           | 10   | 23:03 | 3.5         | 18   | 23:12 | 0.8         | 27   | 00:45 | 3.7         |
| 03   | 04:11 | 3.7         | 11   | 05:28 | 1           | 19   | 05:44 | 4           | 27   | 07:22 | 0.9         |
| 03   | 10:44 | 1           | 11   | 11:28 | 3.2         | 19   | 12:22 | 0.6         | 27   | 13:15 | 2.9         |
| 03   | 16:43 | 2.8         | 11   | 17:25 | 0.9         | 19   | 18:23 | 3.1         | 27   | 18:58 | 1.1         |
| 03   | 22:17 | 1.1         | 11   | 23:51 | 3.9         | 20   | 00:13 | 0.9         | 28   | 01:26 | 3.8         |
| 04   | 04:51 | 3.5         | 12   | 06:20 | 0.7         | 20   | 06:43 | 3.7         | 28   | 08:02 | 0.8         |
| 04   | 11:25 | 1.1         | 12   | 12:20 | 3.3         | 20   | 13:20 | 0.8         | 28   | 13:53 | 2.9         |
| 04   | 17:28 | 2.8         | 12   | 18:12 | 0.8         | 20   | 19:24 | 3.1         | 28   | 19:34 | 1           |
| 04   | 23:01 | 1.3         | 13   | 00:37 | 4.2         | 21   | 01:23 | 1.1         | 29   | 02:04 | 3.8         |
| 05   | 05:35 | 3.3         | 13   | 07:08 | 0.4         | 21   | 07:43 | 3.4         | 29   | 08:40 | 0.8         |
| 05   | 12:11 | 1.2         | 13   | 13:09 | 3.4         | 21   | 14:17 | 1           | 29   | 14:30 | 2.9         |
| 05   | 18:18 | 2.7         | 13   | 18:59 | 0.6         | 21   | 20:25 | 3.1         | 29   | 20:10 | 1           |
| 05   | 23:53 | 1.4         | 14   | 01:24 | 4.4         | 22   | 02:39 | 1.1         | 30   | 02:41 | 3.9         |
| 06   | 06:26 | 3.2         | 14   | 07:56 | 0.3         | 22   | 08:46 | 3.1         | 30   | 09:14 | 0.8         |
| 06   | 13:04 | 1.2         | 14   | 13:58 | 3.5         | 22   | 15:11 | 1.1         | 30   | 15:07 | 3           |
| 06   | 19:15 | 2.7         | 14   | 19:47 | 0.5         | 22   | 21:25 | 3.2         | 30   | 20:47 | 0.9         |
| 07   | 00:56 | 1.5         | 15   | 02:12 | 4.5         | 23   | 03:52 | 1.1         | 01   | 03:17 | 3.8         |
| 07   | 07:23 | 3.1         | 15   | 08:45 | 0.2         | 23   | 09:52 | 2.9         | 01   | 09:48 | 0.8         |
| 07   | 14:02 | 1.3         | 15   | 14:47 | 3.5         | 23   | 16:03 | 1.2         | 01   | 15:45 | 3           |
| 07   | 20:16 | 2.8         | 15   | 20:35 | 0.5         | 23   | 22:22 | 3.3         | 01   | 21:24 | 1           |
| 08   | 02:10 | 1.5         | 16   | 03:02 | 4.5         | 24   | 04:56 | 1.1         | 02   | 03:53 | 3.7         |
| 08   | 08:26 | 3           | 16   | 09:35 | 0.2         | 24   | 10:54 | 2.9         | 02   | 10:21 | 0.9         |
| 08   | 14:58 | 1.3         | 16   | 15:38 | 3.4         | 24   | 16:52 | 1.2         | 02   | 16:23 | 3           |
| 08   | 21:16 | 2.9         | 16   | 21:25 | 0.5         | 24   | 23:14 | 3.4         | 02   | 22:04 | 1           |

## ONGLET MUNICIPAL

### MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes,

En étant au début de mon premier mandat comme maire de notre belle municipalité, j'ai pris connaissance des dossiers déjà mis sur table avec le Conseil municipal. Je vous confirme que je travaille à ce que tout soit fait dans l'ordre pour le bon développement et la continuité de ceux-ci afin de les rendre à terme, soit le projet résidentiel du chemin Kempt.

De plus, comme vous le savez, j'ai à cœur le développement du réseau d'aqueduc et avec le Conseil, nous avons entamé les démarches pour le voir naître et poursuivrons ceux-ci en 2022.

Pour terminer, je vous invite à nous faire part de vos idées et de vos suggestions soit en participant à nos réunions de Conseil ou par courriel au : [grandmetis@mitis.qc.ca](mailto:grandmetis@mitis.qc.ca).

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous rencontrer!

Salutations!



Marc-André Larrivée, maire

### LA TABLE D'HARMONISATION DES AÎNÉS

La Table d'harmonisation regroupe la municipalité de Grand-Métis, Saint-Octave-de-Métis et Padoue à compter de juin, les milieux d'hébergement et les acteurs du loisir des aînés de la municipalité (associations, organismes, clubs, etc.). Elle se réunit périodiquement et vise à atteindre les objectifs du projet. Sous l'égide de la municipalité, elle peut prendre différentes formes et fonctionner selon différentes modalités afin d'être adaptée et pertinente dans chaque milieu. La Table met en œuvre des actions concrètes complémentaires à ce qui est déjà en place.

Vous avez plus de 50 ans et vous aimeriez faire partie de notre comité, La Table d'harmonisation est présentement à la recherche de nouveaux membres, pour tous ceux et celles qui aimeraient se joindre à nous, peuvent faire parvenir leur intérêt à la Municipalité de Grand-Métis au 418 775-6485.

### LE MANDAT CONFIE À LA TABLE D'HARMONISATION



- Favoriser la réflexion sur les besoins des aînés.
- Faire des recommandations pour améliorer l'offre en loisir des aînés.
- Favoriser la pratique d'activités physiques et de loisir chez les aînés.
- Administrer le cadre budgétaire adopté.
- Faire rapport au conseil municipal, au besoin.



Municipalité de Grand-Métis

Aux contribuables de la susdite municipalité

### **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière, que la conseillère, madame Anne-Marie Martel, de la Municipalité de Grand-Métis a, à la séance ordinaire tenue le 5 mai 2022, donné un avis de motion et monsieur Philippe Carroll a proposé l'adoption du projet de règlement ayant pour titre « **RÈGLEMENT 2022-0242 – CITATION DU SITE PATRIMONIAL DE LA POINTE-LEGGATT** ». Le règlement sera adopté lors d'une séance ordinaire subséquente ;

Une consultation publique sera tenue le mercredi 15 juin, le samedi 16 juillet ainsi que le 10 août 2022 à l'église presbytérienne de Grand-Métis situé au 54 chemin de la Pointe-Leggatt.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

**DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 17 MAI 2022**

Chantal Tremblay,  
Directrice-générale et greffière-trésorière

### **NOMINATION DES MEMBRES ET OFFICIERS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

À la dernière séance, le Conseil municipal de Grand-Métis nomme les membres et officiers suivants sur le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité, et ce, pour un mandat d'un ou deux ans débutant à la date d'adoption de la présente résolution :

#### **Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024 :**

Madame Gilberte Fournier, représentante de la population;  
Monsieur Jean Lépine, représentant de la population;  
Monsieur Jocelyn Fournier, conseiller de la municipalité;  
Madame Julie Lévesque, représentante de la population;  
Monsieur Marc-André Migneault, représentant de la population.

## Le Mot vert du mois – « Message aux bacs bruns de fond de cours »

Bonjour à toutes et tous,

La neige est fondue, la chaleur est revenue et on sort un peu plus. On remarque alors un peu plus les bacs bruns dans le fond des cours, ces oubliés qui depuis 5 ans semblent laissés à l'abandon pour des motifs aussi frivoles que « Je n'ai pas le temps », « Ça pu » ou l'inoubliable « Je ne génère pratiquement pas de matière ».

Et si on se lançait un défi : **Si votre bac brun est toujours dans le fond de votre cours, ramenez-le avec ses confrères bleus et verts cet été!** Vous verrez, ce n'est pas compliqué.

« Je n'ai pas le temps » : Ce n'est pas plus long mettre dans un sac compostable ou un bac de comptoir vos résidus de table, pelures de patate, cœur de pomme ou restes oubliés au frigo un peu trop longtemps. Ensuite, le geste pour le mettre dans le bac brun ou le bac vert dehors est le même. On a testé, aucun des deux couvercles n'est vraiment plus lourd que l'autre, mais celui du bac brun est plus vert!

« Ça pu » : Durant l'été, la collecte du bac brun est à chaque semaine dans la majorité des municipalités. Faites vider votre bac régulièrement et l'affaire est Ketchup (également accepté dans le bac en passant). Dans le pire des cas, un peu de bicarbonate de soude.

« Je ne génère pratiquement pas de matière » : À moins que vous ne cuisinez pas, que vous finissez toujours vos assiettes, que vous n'avez jamais de produits passés date, que vous n'avez aucune plante ou jardin à la maison, que votre compost à la maison accepte la viande et les produits laitiers, que vous avez des animaux qui dévorent tout ou que vous possédez un trou noir qui gobe tout, ce qui aurait évité à la NASA bien des dépenses pour la photo d'un à des années lumières, vous générez des matières compostables et donc vous pouvez utiliser le bac brun. Pas besoin de le remplir pour l'utiliser.

Rappelez-vous que le bac brun ce n'est pas juste pour l'environnement, c'est aussi afin de réduire vos coûts de gestion de matières résiduelles et donc vos taxes. Vous payez déjà 15 \$ par habitant pour le traitement des matières, peu importe la quantité. Si vous n'utilisez pas votre bac brun, vous payez en plus pour enfouir inutilement des matières qui auraient pu être compostées! Pourquoi payer en double?

Pour plus d'information sur le bac brun, Pour plus d'information, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca).

À la prochaine!

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)

Courriel : [matresi@mrmatapedia.qc.ca](mailto:matresi@mrmatapedia.qc.ca)

Tél. : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

## MASSAGE EN BORD DE MER

Mes massages et soins sur ma terrasse intime en Bord de mer seront disponibles à partir du lundi 6 juin avec une carte de soins améliorée, mais sans aucune augmentation des tarifs!

C'est avec un immense plaisir que je vous informe de ma nomination comme finaliste provincial pour le prix Distinction de mon association professionnelle grâce à mon concept *Massage en bord de mer*.

Retour du Forfait Découverte (2 heures de soins) et le forfait À deux, c'est mieux!

Réservation requise en tout temps. Pour informations et réservations :

Facebook : Massages en Bord de mer

Téléphone : 418-775-2417

Courriel : [massotherapielf@videotron.ca](mailto:massotherapielf@videotron.ca)

Lucie Falardeau, massothérapeute  
18, chemin de la pointe Leggatt  
Grand-Métis



## **INVITATION À PARTICIPER**

### **AU NETTOYAGE DES BERGES, DES SENTIERS ET FOSSÉS EN BORDURE DE ROUTES DE LA MITIS**

**Le samedi 4 juin 2022, en avant-midi  
Départ à 9 h 00 au bureau municipal de Grand-Métis  
Dîner festif au Parc régional de la rivière Mitis le 4 juin**

Les municipalités de La Mitis sont invitées à organiser une corvée sur leur territoire le 4 juin pour nettoyer les berges, sentiers et fossés de routes. Chaque printemps et automne, les citoyens et citoyennes sont invités.es à se présenter aux différents lieux de ralliement dans La Mitis. 1898 kg matières résiduelles collectées par 214 bénévoles en 2021. Cette action s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale des océans du 8 juin.



## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE EN COURS**

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 30 mai 2022, nous permet de croire que nous pourrions terminer l'exercice financier 2021 avec un léger excédent budgétaire.

## **RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2021**

|                          | <b><u>Rémunération</u></b> | <b><u>Allocation</u></b> | <b><u>Total annuel</u></b> |
|--------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------|
| <b><u>MAIRE</u></b>      | 5 681.15 \$                | 2 840.58 \$              | 8 521.73 \$                |
| <b><u>CONSEILLER</u></b> | 1 890.62 \$                | 945.31 \$                | 2 835.93 \$                |

## **RÉALISATIONS 2021**

- Nivelage de l'Anse-des-Morts;
- Entretien du bureau municipal;
- Amélioration des services de loisirs;
- Participation à la table d'harmonisation en loisirs des aînés (URLS);
- Maintien du comité MADA (Municipalité amie des aînées);
- Aménagement du Parc Leggatt suite à un don d'un citoyen;
- Embauche d'un agent en vitalisation.

## **PRINCIPALES ORIENTATIONS PRÉVUES POUR 2022**

- Poursuivre les travaux dans le dossier du développement résidentiel du chemin Kempt;
- Investissement soutenu dans l'amélioration de nos infrastructures;
- Développement du réseau d'aqueduc;
- Développer davantage l'offre en loisirs.

## **CONCLUSION**

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour mentionner l'excellent travail des employés (es) de la municipalité en cette année de pandémie et je veux remercier, les membres du conseil municipal pour leur excellent travail ainsi que votre énergie à défendre les dossiers pour le mieux-être de la population. Merci de votre grande collaboration.

En terminant, la santé financière de la municipalité se porte très bien et le conseil municipal a toujours travaillé pour améliorer la qualité et la quantité des services offerts à la population afin d'accéder à un développement harmonieux avec les nouvelles orientations gouvernementales.

Vos élus ont toujours à l'esprit la qualité de vie de l'ensemble des contribuables, le respect de la capacité de payer en limitant l'endettement.

Je vous invite aussi à consulter le site internet de la municipalité où une panoplie d'informations est disponible. [www.municipalite.grand-metis.qc.ca](http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca)

*Marc-André Larrivée*

Marc-André Larrivée, maire

## **ONGLET LOISIRS INTERMUNICIPAUX**

### **MESSAGE DE LA COORDONNATRICE EN LOISIR INTERMUNICIPAL**

L'équipe s'agrandit! Comme vous aurez pu le remarquer, l'équipe intermunicipal ne cesse de s'agrandir. Dernièrement, nous avons eu l'embauche de monsieur Claude Trottier, agent de vitalisation qui travaillera comme moi, dans nos trois municipalités au niveau du développement. Claude a un bon sens d'analyse et de bonnes expériences antérieures qui vient ajouter un gros plus dans l'équipe intermunicipale. Merci Claude de ta présence.

Je suis également heureuse de vous présenter une nouvelle co-pilote des loisirs pour l'été. C'est avec un grand bonheur que le Comité des loisirs intermunicipaux a ouvert un poste d'agent(e) en loisir estival afin de me soutenir durant l'été et pouvoir ainsi augmenter l'offre en loisir. Je vous présente donc Véronique Parent, nouvelle agente en loisir estival. Vous la connaissez probablement tous, native de Saint-Octave-de-Métis, très impliquée, présente dans la majorité des événements intermunicipaux, monitrice de camp de jour plusieurs été, en bref, son rôle sera de soutenir la programmation d'activités, autant pour le camp de jour que pour l'ensemble de la population.

---

### **SOIRÉES SPORTIVES**

Le comité sportif intermunicipal vous annonce sa dernière soirée de basketball au gymnase de Padoue qui aura lieu le 30 mai prochain de 19 h à 21 h, au gymnase de Padoue. Par la suite, la saison extérieure devrait suivre!

Nous vous invitons à aller suivre la page Facebook **Comité sportif intermunicipal** afin de tout savoir sur les activités qui seront offertes.

Vous pouvez également communiquer avec Guillaume Pelletier au 418 509-0106 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 et avoir plus d'informations.

---



À l'automne, le Club de la FADOQ, les *Blés d'Or de la Métis*, soulignera son 50e anniversaire.

Le comité est donc à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient partager leurs idées et mettre mains à la pâte pour l'organisation de cet événement.

Ce projet t'intéresse? Communique avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

## CAMP DE JOUR – INSCRIPTION ÉTÉ 2022

La période d'inscription pour le camp de jour de Saint-Octave-de-Métis est sur le point de commencer! Nous vous invitons à la soirée d'information et d'inscription le jeudi 2 juin prochain, de 18 h à 20 h 30, au Centre Sportif Rémi Bélanger. Ce sera l'occasion idéale de venir rencontrer une partie de l'équipe d'animation et d'encadrement pour l'été.

Avec le succès et l'impact positif du projet piscine de l'an dernier, la municipalité de Saint-Octave-de-Métis souhaite offrir à nouveau le projet piscine dans la programmation pour l'été 2022. De plus, poursuivant dans sa vision d'éducation, de sensibilisation et d'humanité, un volet sur la gestion d'émotions sera présent dans la programmation.

S'ajoutera à la programmation des ateliers scientifiques, littéraires, culturels et bien plus encore!

Voici les tarifs pour l'été 2022 :

### TARIFICATION

#### Camp de jour

(Lundi au vendredi 9 h à 16 h)

200 \$ pour l'été (**7 semaines**)  
40 \$/semaine  
15 \$/journée

#### Avec service de garde

(Lundi au vendredi 7 h 30 à 17 h 30)

350 \$ pour l'été  
60 \$/semaine  
20 \$/journée

- Un rabais de 5 \$ pour le 2<sup>ème</sup> enfant et de 15 \$ pour le 3<sup>ème</sup> enfant d'une même famille est applicable sur l'inscription pour **l'été complet au camp de jour**.
- Le chandail du camp de jour est inclus dans le tarif pour l'été complet. Pour les autres, il sera disponible au **montant de 15 \$**.
- Le tarif pour l'été complet couvre la plupart de nos sorties hebdomadaires et activités spéciales.

**Nous vous offrons aussi la possibilité d'effectuer le paiement en deux versements. La première partie doit être fait avant le début du camp de jour et le paiement complet avant le 22 juillet.**

Paiement possible en comptant ou par chèque à l'ordre de  
Municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

**SOIRÉE D'INFORMATIONS ET D'INSCRIPTIONS LE JEUDI 2 JUIN PROCHAIN,  
DE 18 H À 20 H 30, AU CENTRE SPORTIF RÉMI BÉLANGER**

Pour informations ou inscriptions, veuillez communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

## RAPPORT DE M. LE MAIRE MARC-ANDRÉ LARRIVÉE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Chers collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui est présenté au conseil à la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 215 habitants. L'évaluation foncière imposable en 2021 est de 25 032 000 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 2 878 000 \$ pour un total de 27 910 000 \$.

La municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc dans un secteur, de cueillette et de disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement, et de loisirs.

La municipalité emploie quatre personnes à temps plein, soit la directrice générale et secrétaire – trésorière, coordonnatrice en sécurité civile et directrice des travaux publics, un opérateur journalier, une adjointe-administrative ainsi qu'une coordonnatrice en loisirs en collaboration avec 2 municipalités voisines soit Padoue et Saint-Octave de Métis. Elle emploie, à temps partiel, un concierge et une employée affectée à l'entretien paysager. Une équipe de bénévoles est également en place pour le Comité de promotion de Grand-Métis.

### LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le rapport financier a été réalisé par le Groupe Mallette S.E.N.C.

Tout d'abord, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 606 693 \$ alors que les charges s'élevaient à 591 299 \$. L'exercice financier 2021 se termine avec un excédent des revenus de sur les dépenses de 15 394 \$.

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Malette S.E.N.C., comptables agréés, dûment mandatés par le Conseil, dont les résultats ont été déposés à la séance régulière du 7 mars 2022. Le rapport confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.



Poivrons,  
tomates,  
tomates cerises,  
concombres,  
fleurs,  
fines herbes,  
aubergine,  
piments forts,  
cerises de terre,  
courges et  
courgettes,

## VENTE DE SEMIS

Les samedis 28 mai, 4-11 juin  
de 9 h à 15 h  
À la serre (derrière l'Église)

En collaboration avec:  
**Les Pouces d'Octave**  
L'ÉCOLE DES  
CHEMINOTS-DES-  
QUATRE-VENTS  
*Brouettes et Courgettes*

 Les Pouces d'Octave  
 418 730-9007 ou 418 318-0331  
 poucesdoctave@gmail.com



## LE COIN DES AÎNÉS

Pour les personnes intéressées, le guide de services aux personnes âgées est disponible pour consultation au bureau municipal. Voici un extrait : **Mécanisme de contrôle : Service «Télé-Bonjour»** :

### Nature du service

- ❖ Service d'appel téléphonique pour échanger et s'assurer de la sécurité.
- ❖ Appel fait par des bénévoles les jours désignés ou lorsqu'il n'y a pas de réponse lors de la distribution de la popote.
- ❖ Il n'y a pas de service en juillet et août.

### Procédure (condition et démarches)

- ❖ Être âgé de plus de 65 ans et vivre seul;
- ❖ Communiquer avec le Centre d'action bénévole pour s'inscrire.

### Aspect financier

- ❖ Le service est gratuit

### Organisme responsable et informations

- ❖ Centre d'action bénévole Téléphone : 775-4144

## Exposition annuelle du Cercle des fermières



 Cercle des fermières de  
Saint-Octave-de-Métis



Vendredi 3 juin  
19 h  
Au Centre Récréatif  
Saint-Octave-de-Métis



EXPOSITION  
ANNUELLE



BINGO



BUFFET

 Marie-Paule Turbide, présidente  
418 775-1454

## Popotes Roulantes dans votre municipalité!

Le centre d'action bénévole de la Mitis ouvre le service de popote roulante à toutes les municipalités de la Mitis. La popote roulante est un service de livraison de repas à domicile à prix raisonnable, livré par des bénévoles.

La livraison des repas préparés se fera une fois par semaine, et couvrira l'ensemble des jours de la semaine. Le service s'adresse à toutes personnes vivant à domicile étant contrainte à une perte d'autonomie temporaire ou permanente et ne pouvant, pour des raisons exceptionnelles, subvenir à ses besoins alimentaires. Pour plus d'information n'hésitez pas à contactez le centre d'action bénévole au (418) 775-4144.



## LA FÊTE DES VOISINS « ON JASE TU? »



Dans le cadre de la fête des voisins, la municipalité de Grand-Métis, en collaboration avec la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* invite la population de nos municipalités à participer au premier dimanche gratuit des Jardins de Métis **le 5 juin prochain**. Le Comité offrira une pause-café et collation à 14 h au Grand Hall des Jardins, nouvelle salle des Jardins de Métis.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Pour information : Josy-Anne Bérubé 418 732-6684.



## FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE À GRAND-MÉTIS



Vendredi 24 juin 2022  
Parc de La Pointe-Leggatt

- ❖ Maquillage;
- ❖ Concours de poésie;
- ❖ Souper hot dog;
- ❖ Service de bar;
- ❖ Feu de joie et musique;
- ❖ Feux d'artifice.



Le Stationnement prévu pour l'évènement est le terrain de l'Église Presbytérienne et un système de raccompagnement à cheval en cariole sera offert jusqu'au Parc Leggatt

\*Le chemin de La Pointe-Leggatt et l'intersection de la 132 sera fermé à la circulation pour l'évènement le 24 juin en après-midi et en soirée pour la sécurité de tous!

## FABRIQUE DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

Un artisan de Baie-des-Sables a fabriqué un support avec pot pour disposer des fleurs naturelles ou artificielles devant votre monument familial au cimetière, les fleurs ne sont pas incluses dans le coût d'achat.



Au coût de 30 \$, vous pouvez vous le procurer en téléphonant à Madeleine Bouchard au 418 775-3897. Comme il n'en reste que quelques-uns, je vous invite à vous les procurer au plus tôt.

En cette année de grande difficulté, de rendre hommage à ceux qui sont décédés(es) durant ces derniers mois offrons leur cette petite douceur.

Une corvée sera organisée en juin en collaboration avec le Comité du Patrimoine afin de restaurer les monuments brisés dans le vieux cimetière. Nous vous informerons du moment.

Voici les dates des messes pour le mois de mai :

Vendredi le 10 juin à 14 h messe à la Maison D'Octavie.

Dimanche le 12 juin à 11 h aux intentions de J.H. et Marie-Claude Roy par Nicole Langelier.

Samedi le 25 juin à 15 h. Inhumations de Roland Pouliot, Gilberte Thibeault et Michel Pouliot.



Dimanche le 26 juin à 11 h. Aux intentions des parents et amis défunts de Lina Robinson.

Merci de votre collaboration!

Madeleine Bouchard  
Présidente du Conseil de fabrique



## COMMUNIQUÉ

### DEVENEZ BÉNÉVOLE ET AIDER DES GENS

**Mont-Joli, le 20 mai 2022 :** Grâce aux bénévoles engagés, le Centre d'action bénévole de La Mitis parvient à accomplir son rôle social auprès de la communauté. Vous êtes une personne qui a de la disponibilité, de la facilité à socialiser, une humeur positive et vous désirez offrir votre aide et du réconfort à des personnes qui ont besoin d'accompagnement pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux? Le Centre d'action bénévole de La Mitis attend votre candidature pour devenir bénévole. Communiquez avec nous par téléphone au 418 775-4144 poste 225 ou visitez le site internet du Centre. Vous pouvez également trouver nos offres sur le portail [jebenevole.ca](http://jebenevole.ca).

Notez que l'implication s'ajuste à vos disponibilités et que les frais de déplacements sont remboursés selon la politique en vigueur.

Source : Dany Dionne  
Centre d'action bénévole de La Mitis  
Cab-mitis@globetrotter.net  
418 775-4144 poste 222